

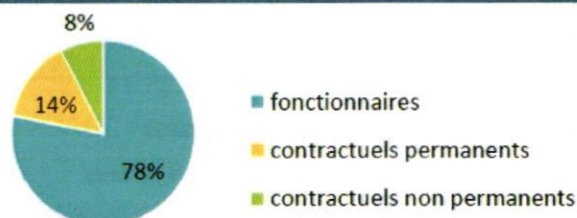
## COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2021. Elle a été réalisée via l'application [www.bs.donnees-sociales](http://www.bs.donnees-sociales) des Centres de Gestion par extraction des données 2021 transmises en 2022 par la collectivité au Centre de Gestion de la Gironde.

## Effectifs

➤ 525 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2021

- > 410 fonctionnaires
- > 75 contractuels permanents
- > 40 contractuels non permanents



➤ Aucun contractuel permanent en CDI

➤ 4 agents sur emploi fonctionnel dans la collectivité

➤ Précisions emplois non permanents

- ⇒ Aucun contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 15 % des contractuels non permanents recrutés comme saisonniers ou occasionnels
- ⇒ Personnel temporaire intervenu en 2021 : un agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire

## 1.3.1 (1) - Autres contractuels sur emploi non permanent en effectif physique

Remarque : si une personne a exercé au cours de plusieurs périodes distinctes, ne la compter qu'une fois.

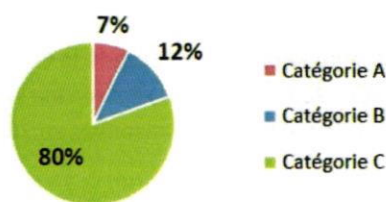
	Effectifs rémunérés au 31 décembre 2021			Effectifs ayant été rémunéré au moins un jour entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021		
	Hommes 1.3.1(1.1)	Femmes 1.3.1(1.2)	Total	Hommes 1.3.1(1.3)	Femmes 1.3.1(1.4)	Total
Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)	1	0	1	1	0	1
Contractuels recrutés sur un contrat de projet	0	0	0	0	0	0
Assistants maternels	0	4	4	0	4	4
Assistants familiaux	0	0	0	0	0	0
Accueillants familiaux (Loi DALO de 2007)	0	0	0	0	0	0
Agents contractuels recrutés pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ou un accroissement saisonnier d'activité	3	3	6	66	49	115
Personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé	0	0	0	0	0	0
Contractuels employés par les CDG et mis à disposition des collectivités ( A renseigner uniquement par les CDG)	0	0	0	0	0	0
Apprentis	6	2	8	6	3	9
Personnes bénéficiant d'une rémunération accessoire autorisée par la réglementation sur le cumul des emplois	0	0	0	0	0	0
Vacataires (hors jury de concours)	2	19	21	3	23	26
Autres (agents non classables dans les catégories précédentes)	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>28</b>	<b>40</b>	<b>76</b>	<b>79</b>	<b>155</b>

## Caractéristiques des agents permanents

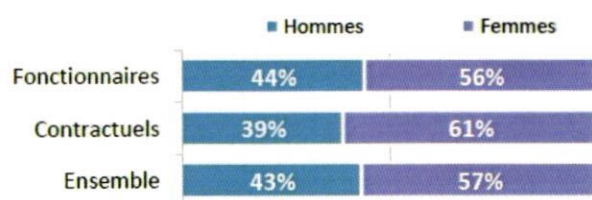
### ➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	24%	12%	22%
Technique	51%	80%	55%
Culturelle	2%	1%	2%
Sportive	2%		2%
Médico-sociale	8%	5%	8%
Police	5%		4%
Incendie			
Animation	8%	1%	7%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### ➔ Répartition des agents par catégorie



### ➔ Répartition par genre et par statut



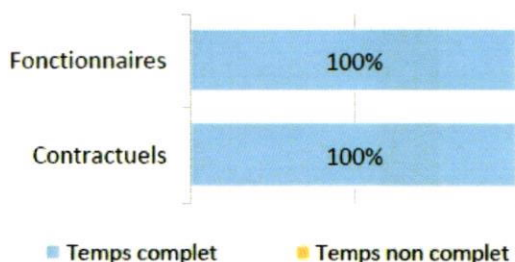
### ➔ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	41%
Adjoints administratifs	15%
Agents de maîtrise	8%
Adjoints d'animation	6%
Techniciens	5%

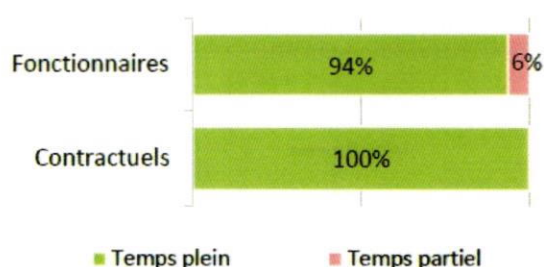
Synthèse des principaux indicateurs du Rapport Social Unique 2021

## Temps de travail des agents permanents

### ➔ Répartition des agents à temps complet ou non complet



### ➔ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



### ➔ Part des agents permanents à temps partiel selon le genre

2% des hommes à temps partiel  
8% des femmes à temps partiel

## Pyramide des âges

➔ En moyenne, les agents de la collectivité ont 47 ans

### Âge moyen\* des agents permanents

Fonctionnaires	48,96
Contractuels permanents	37,17
<b>Ensemble des permanents</b>	<b>47,14</b>

de 50 ans et +

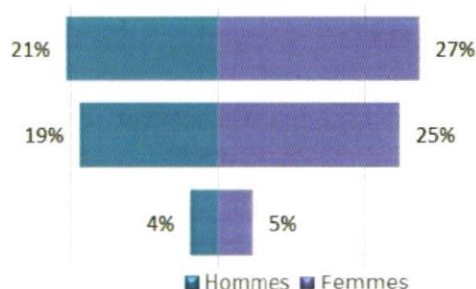
de 30 à 49 ans

### Âge moyen\* des agents non permanent

Contractuels non permanents	43,25
-----------------------------	-------

de - de 30 ans

### Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



\* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

## Équivalent temps plein rémunéré

➔ 500,73 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2021

- > 415,41 fonctionnaires
- > 50,72 contractuels permanents
- > 34,60 contractuels non permanents

911 329 heures travaillées rémunérées en 2021

Répartition des ETPR permanents par catégorie

Catégorie A	35,00 ETPR
Catégorie B	54,78 ETPR
Catégorie C	376,35 ETPR

## Positions particulières

- > 4 agents mis à disposition dans une autre structure
- > Un agent en congés parental
- > 23 agents en disponibilité
- > 2 agents détachés dans la collectivité et originaires d'une autre structure
- > 5 agents détachés au sein de la collectivité
- > 3 agents détachés dans une autre structure
- > 2 agents dans d'autres situations (disponibilité d'office, congés spécial et hors cadre)

## Mouvements

➔ En 2021, 60 arrivées d'agents permanents et 35 départs

1 contractuel permanent nommé stagiaire

Emplois permanents rémunérés	
Effectif physique théorique au 31/12/2020 <sup>1</sup>	Effectif physique au 31/12/2021
460 agents	485 agents

<sup>1</sup> cf. page 7

Variation des effectifs* entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021		
Fonctionnaires	↘	-4,0%
Contractuels	↗	127,3%
<b>Ensemble</b>	↗	<b>5,4%</b>

➔ Principales causes de départ d'agents permanents

Départ à la retraite	40%
Mise en disponibilité	26%
Mutation	20%
Démission	6%
Détachement	3%

➔ Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

Arrivées de contractuels	37%
Remplacements (contractuels)	35%
Voie de mutation	20%
Intégration directe	3%
Réintégration et retour	3%

\* Variation des effectifs :

(effectif physique rémunéré au 31/12/2021 - effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2020) /

(Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2020)